

ARRÊTÉ
Portant réglementation temporaire de la circulation
à l'occasion de travaux d'ouverture de chambre pour pose de conduite GC jusqu'aux poteaux
avec tranchée – Rue de la Montjoie

Le Maire de la Commune d'IGON,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Considérant la demande de Monsieur Yannick WILMOT, en date du 8 novembre 2022, représentant la société ETE RESEAUX située 650 avenue Marcel Paul à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), qui souhaite faire des travaux d'ouverture de chambre pour pose de conduite GC jusqu'aux poteaux avec tranchée rue de la Montjoie, à partir du lundi 21 novembre 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Du lundi 21 novembre 2022 au lundi 5 décembre 2022 inclus, de 8h00 à 18h00, la société ETE RESEAUX est autorisée à procéder à des travaux d'ouverture de chambre pour pose de conduite GC jusqu'aux poteaux avec tranchée rue de la Montjoie, à IGON.

Article 2^{ème} : La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores et la vitesse sera limitée à 30 km/heure, du lundi 21 novembre 2022 au lundi 5 décembre 2022 inclus, de 8h00 à 18h00, dans la rue de la Montjoie à IGON.

Article 3^{ème} : A l'approche du chantier ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Article 4^{ème} : L'entreprise est chargée de laisser les voies de circulation dans leur état initial

Article 5^{ème} : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- M. WILMOT Yannick représentant la société ETE RESEAUX à ORTHEZ.
- M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de NAY
- M. le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers du Pays de Nay.

Fait à IGON, le 9 novembre 2022

Marc LABAT

Maire d'IGON

